



PROJET EDUCATIF ACTIV'ROYANS

INTRODUCTION ET AVANTS PROPOS :

Les milieux ruraux sont parfois complexes à appréhender. Ils présentent des écarts de développement structurels parfois importants dans bien des domaines, ce qui, bien évidemment, impacte sur le développement éducatif, social et culturel de l'individu.

L'approche éducative globale doit par conséquent tenir compte de cette réalité contextuelle où les représentations et les préjugés, les à priori et les incompréhensions peuvent fortement induire les citoyens en devenir.

L'accompagnement éducatif, au sens de l'éducation populaire concourt au développement de la cohésion et du lien social. En ce sens, un projet fort, riche de sens, partagé, participatif et évolutif, a pour vocation d'assurer une cohérence éducative à l'échelle du territoire, tout en renforçant la coéducation et les relations entre les différents acteurs.

La gestion des temps libres s'inscrit bien dans une continuité éducative, entre le temps familial et le temps scolaire, et se doit de contribuer par des apprentissages complémentaires à l'épanouissement et l'émancipation de l'enfant et du jeune.

Dans un avis adopté au cours de sa séance du 28 juin 2002, le Conseil Economique et Social a placé le projet éducatif au cœur des exigences réglementaires : *« En premier lieu, l'esprit même des textes doit évoluer, on ne peut plus en rester aux seules préoccupations sécuritaires et d'hygiène. Ce qui doit guider le dispositif réglementaire, ce sont les objectifs des structures d'accueil, à savoir conforter leur mission éducative, en articulation avec l'école et la famille ».*

Le projet éducatif est un document à caractère obligatoire dont les contenus et les modalités de mise en œuvre sont déclinés par décret n° 2002-885 du 3 mai 2002.

Les structures d'éducation populaires, et notamment celles affiliées au réseau des Centres Sociaux, sont des équipements de proximité qui contribuent à l'éducation du jeune, en favorisant son épanouissement et son émancipation, en facilitant sa socialisation et en lui permettant la découverte de nouveaux horizons, vers une citoyenneté active, engagée et responsable.

LES VALEURS EDUCATIVES

La convention internationale des droits de l'enfant donne un cadre général de référence en la matière, en plaçant l'enfant au cœur de la réflexion éducative. Ainsi, au travers de son article 29, cinq objectifs pédagogiques déclinent des valeurs comme autant de repères sur lesquels les équipes pédagogiques doivent s'appuyer :

Favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de leurs potentialités ;

Inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et des principes consacrés dans la Charte des Nations Unies ;

Inculquer à l'enfant le respect de ses parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles, ainsi que le respect des valeurs nationales du pays dans lequel il vit, du pays duquel il peut être originaire et des civilisations différentes de la sienne ;

Préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux, et avec des personnes d'origine autochtone ;

Inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.

De manière complémentaire, et pour appuyer leur démarche de proximité, les équipes (salariés et bénévoles), articuleront les cinq objectifs suivants :

Promouvoir l'altérité et la mixité : Par des actions qui invitent à la découverte de l'autre, qui surlignent l'idée que chacun se construit dans son rapport à l'autre et aux autres, qui mettent en valeur l'entraide et la solidarité, qui assurent la transmission de savoirs être respectueux de soi et des autres. La laïcité, pour favoriser le vivre ensemble dans un espace de neutralité éducative. Pour que chacun puisse trouver sa place au sein du groupe, quelle que soit son origine, ses croyances.

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation ; pour que chacun devienne un acteur capable de vivre en société ; en suscitant le désir de connaissance et les savoir-faire.

Développer et qualifier la relation aux parents en les associant au maximum à toutes les étapes de la vie des accueils. Par ce biais, promouvoir la place des structures d'Education Populaire comme acteurs fondamentaux de la coéducation.

Proposer un apprentissage de la citoyenneté ; par l'ouverture d'espaces de discussion et de débats, par l'incitation à la prise en compte des idées et des opinions de chacun ; par l'appui au développement de l'esprit critique et de l'esprit d'initiative.

Affirmer la reconnaissance du pouvoir d'agir des individus et des groupes. Comme un préalable à l'épanouissement et à l'émancipation des jeunes.

L'ensemble de ces valeurs éducatives se décline au sein de projets pédagogiques et de projets d'animation, pour accompagner le développement des jeunes.

LES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL EDUCATIFS :

Mercredi : 12h / 18h

Samedi : 09h / 18h

Vacances scolaires : 8h30 / 19h

Pour l'accueil de jeunes (14-17ans), des soirées peuvent être prévues (vendredi et samedi + durant les vacances scolaires)

Lors de sorties à la journée ou d'activités thématiques par exemple, les horaires peuvent être modulés pour s'adapter aux contraintes organisationnelles induites.

Des actions nocturnes peuvent être aussi proposées ponctuellement, notamment chez les plus grands.

Dans le respect des valeurs et des objectifs précités, les animateurs sont encouragés à compléter l'offre d'accueil avec des séjours et des séjours courts, y compris sur les week-ends.

Les chantiers jeunes, de part leur particularité, peuvent adopter une rythmicité et un déroulé pédagogique différent de celui des autres types d'accueils.

Les temps d'accueil font partie intégrante de la démarche pédagogique. Chacun est accueilli de manière personnalisée.

L'utilisation des temps « informels » est favorisée et encouragé (après le collège, entre midi et deux...). Temps de discussion ouverts et souples, ils permettent une approche « fine » des publics, dans un climat plus adapté à l'échange.

L'accueil et l'intégration de jeunes présentant un handicap est tout à fait envisageable, au regard de la programmation et du type d'activité. Les relations avec la famille et / ou l'institution sont un pré requis pour un travail de qualité. Au besoin, il sera fait appel à un partenaire spécialisé pour assurer une adaptation pédagogique.

L'accueil et la relation aux familles fait partie de nos objectifs prioritaires. Cet axe là sera développé plus en aval. Les équipes se doivent de développer un dispositif de communication diversifié, garantissant la diffusion de l'information auprès du plus grand nombre.

LES MODALITES D'INSCRIPTION :

Les inscriptions se font à la demande sur place, sans rendez-vous, dans la limite des places disponibles. Lors d'actions spécifiques, des temps d'inscriptions formels peuvent être mis en place, en veillant à les placer sur des temporalités qui permettent au plus grand nombre d'y avoir accès. Une place importante est accordée au temps d'inscription avec la famille.

Les familles sont informées par leur enfant (par le biais du collège), mais aussi par voie d'affichage ou de courriel. Tout support de communication supplémentaire et complémentaire peut être utilisé.

Chaque professionnel peut prendre en charge l'inscription. Dans la mesure du possible, c'est le référent de l'action qui accueille les familles et les jeunes concernés.

Un ensemble de documents est demandé lors de l'inscription (Carnet de santé, fiche d'inscription, justificatif CAF).

Les tarifs sont modulés en fonction des revenus de la famille.

LES RYTHMES EDUCATIFS :

Les cadres d'activités sont conçus de manière à être adaptés aux capacités et à l'âge des jeunes, afin que chacun puisse participer. Les rythmes prennent en compte la nature des activités proposées, les groupes d'âges, la saisonnalité et les moyens disponibles pour assurer la sécurité et le confort. Pour chacun des groupes, les temps de repos et d'activité sont ajustés. Lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les équipes pédagogiques doivent particulièrement veiller aux conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en œuvre. Durant les vacances scolaires, il convient d'anticiper l'enchaînement des activités sur les sessions hebdomadaires ou les séjours, en alternant temps forts et temps de récupération, temps de concentration et temps de relâchement.

LES EQUIPES EDUCATIVES, LES EQUIPEMENTS :

Les animateurs permanents (les référents des secteurs) de l'association composent, en accord avec le directeur des équipes mixtes, cohérentes, motivées et volontaires.

L'ensemble du personnel répond aux exigences règlementaires en matière de qualification. Les taux d'encadrement font l'objet d'une attention qualitative particulière, pour renforcer l'approche éducative et apporter un confort pédagogique en situation d'animation.

Pour accompagner l'évolution des pratiques ou l'actualisation des connaissances et compétences, l'association propose un plan de formation pluriannuel, à partir des besoins recensés.

Des temps de réflexion partagés (y compris via le réseau fédéral) viennent compléter la recherche d'harmonisation des pratiques et le développement de l'innovation.

Des réunions hebdomadaires sont organisées. Des réunions élargies, intégrant le personnel vacataire sont également mises en œuvre pour préparer et évaluer les sessions d'animation durant les vacances scolaires.

PROJET PEDAGOGIQUE ACTIV'ROYANS

L'action socioculturelle pour la jeunesse

1 La mixité

Le Petit Robert indique la définition suivante : "Qui est formé de plusieurs, de deux éléments de nature différents = combiner, composer, mélanger".

Pour nous, la mixité constitue un objectif qui vise à créer de nouvelles richesses humaines et sociales, individuelles et collectives.

Qu'elle soit sociale, culturelle ou sexuelle, la mixité se construit et s'organise.

C'est le produit d'un acte volontaire, le désir de rencontre avec l'autre. Elle met en jeu des valeurs telles que l'échange, le partage, la tolérance.

Ses acteurs prennent le risque de l'autre, de l'altérité.

Son intérêt

L'égalité d'accès aux différents espaces de la vie publique et des moyens pour se réaliser en tant que citoyen est un principe républicain et garantit ainsi la mixité.

Dans l'animation socioculturelle, et plus particulièrement dans le secteur jeunes, la mixité est mise en avant comme une priorité:

- elle est un gage de rencontre avec l'autre,
- elle est la possibilité d'une ouverture sur d'autres cultures, d'autres pratiques culturelles, d'autres couches sociales,
- dans les espaces jeunes, elle est la garantie d'une forme de régulation dans le groupe,
- elle participe au brassage social, condition de progrès des individus et des groupes dans une perspective de dépassement des particularismes culturels, ethniques...

Ses limites

Si stratégiquement la mixité est une priorité, tactiquement il faut tenir compte du fait que la société est structurée par des rapports sociaux inégalitaires.

Dans ce cadre là, la mixité est un processus qui prend en compte les identités individuelles et de groupes dans une démarche d'assurance et de réassurance de leurs appartenances, pour ensuite construire la rencontre avec les autres.

Par exemple, des filles se constituent en groupe à travers des projets qui renforcent des identités semblables et organisent à partir d'un rapport de force positif l'ouverture vers les autres.

Autre exemple, des jeunes vont d'abord pratiquer la musique qui fonde leur appartenance à une culture musicale particulière. Ainsi, la mixité repose sur la valorisation et la reconnaissance des identités sociales et culturelles particulières pour organiser ensuite leur déconstruction et les conditions de l'ouverture.

Le point de vue d'Activ'Royans

Poursuivre l'effort de mixité dans les structures d'animation, en particulier les séjours, en prenant mieux en compte les besoins et les attentes des filles dans les propositions et les modes d'organisation des activités.

Aujourd'hui émerge une prise de conscience sur la nécessité d'élargir la mixité à toutes les possibilités de "mélange", notamment l'urbain /rural.

Elle constitue un des fondements de l'animation socioculturelle.

De plus, la confrontation à des situations pédagogiques diversifiées, offre de meilleures conditions d'évolution et d'émancipation des individus et des groupes.

La mixité : constat

Les points faibles

- les filles sont souvent moins représentées dans les espaces ados,
- pour les adultes, inversement, ce sont les hommes qui sont absents des centres,
- dans les espaces de jeunes, certaines filles ne se sentent pas en sécurité. Elles subissent la pression des garçons : drague, surveillance. Elles revivent les rapports de forces inégalitaires qui existent dans la société,
- il y a quelquefois des réalités culturelles familiales qui tendent à cantonner les filles dans la sphère privée ; cette situation peut être amplifiée par le comportement de certains garçons qui s'érigent en garants de l'ordre familial et culturel traditionnel,
- les individus accueillis se retrouvent souvent dans un " entre-soi " de personnes touchées par un certain type de difficultés, ce qui ne favorise pas l'ouverture aux autres jeunes du territoire.

■ Les déplacements campagne / ville sont relativement difficiles pour les jeunes du territoire. Les relations entre jeunes de différents villages sont défavorisées par l'absence de transports en commun sur le territoire.

Les points forts

- les animateurs socioculturels sont des généralistes, en cela ils ont pour ambition de travailler avec tous les publics : la rencontre doit donc s'organiser à travers la médiation que représente l'activité,
- il y a sur le territoire des ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour construire cette mixité (associations, réseaux d'habitants...),
- là où elle existe, la mixité est un élément de régulation, d'équilibre et d'enrichissement.

ACTIV'ROYANS s'engage

Nous voulons promouvoir la mixité au sens très large du terme : mixité sexuelle, sociale, culturelle, ethnique, géographique... Nous voulons permettre à des jeunes différents de se rencontrer, autour des activités proposées ou organisées par eux-mêmes. La construction de la mixité nécessite la réunion de trois conditions principales : l'offre d'animation, les espaces d'animation et l'encadrement.

Quelles offres d'animation ?

Développer une offre diversifiée pour répondre aux aspirations des jeunes dans leur diversité sociale et culturelle et, ainsi, contribuer à leur éducation, leur émancipation et leur promotion individuelle et collective.

Quel encadrement ?

Développer un encadrement suffisant en nombre et en capacité afin d'assurer la réalisation d'activités diversifiées. Renforcer et développer la légitimité des animateurs dans leur capacité à intervenir en direction de l'ensemble des jeunes d'un territoire (en prenant en compte la diversité de leurs besoins et aspirations).

2 La relation aux parents

La question des relations aux parents est ici examinée non pas à partir des positions instituées des parents et des professionnels mais à partir de la dynamique concrète de ces relations, dans la multiplicité de leurs formes.

Pour les professionnels de l'animation c'est l'intérêt du jeune qui détermine ces relations, leur fréquence, leurs modalités. Elles sont ainsi corrélées aux objectifs poursuivis en direction des jeunes. Ce parti pris nous semble pouvoir mieux rendre compte de la diversité de ces relations, et de dépasser un certain formalisme.

Les différentes formes de ces relations

a) Le cadre institué

Le jeune mineur bénéficie dès sa naissance de l'ensemble des libertés publiques garanties par la Constitution. Réputé immature, on ne reconnaît pas à l'enfant mineur le plein exercice de ses droits. L'État a confié en priorité aux parents l'exercice de ses droits. Ils ont en charge de les "garantir et de créer par des prestations positives les conditions de leur mise en œuvre"¹. Est-il nécessaire de rappeler que les parents bénéficient de l'autorité parentale sur leur enfant ? Il n'y a que l'État, sous certaines conditions, qui peut décider de soustraire un jeune à l'autorité de ses parents.

Des relations juridiquement encadrées. La législation sur l'accueil et le séjour de mineurs décrit et encadre les relations parents/professionnels.

Les professionnels reçoivent des parents une délégation partielle et ponctuelle nécessaire à l'accomplissement de leur mission. Cette délégation comporte des éléments strictement formalisés (entre autre devoir de surveillance, d'éducation, de soins).

Le respect de ce cadre juridique est non seulement obligatoire, il garantit aux parties concernées leurs responsabilités, leurs droits et leurs devoirs.

b) Le cadre pédagogique

L'adolescence est un âge de la vie pendant lequel les contradictions du développement sont amplifiées. Les adolescents vivent avec acuité les besoins de se singulariser, de s'émanciper de la tutelle des adultes, de s'affirmer et les nécessités d'appartenir à un corps social avec ses normes, ses repères, ses valeurs. C'est un paradoxe, et c'est autour de ce paradoxe qu'interviennent les différents éducateurs dont les parents et les animateurs.

Pour les uns et les autres, il s'agit de "faire grandir" le jeune, de l'aider à apprendre et à progresser, mais aussi de l'aider à se construire une identité propre.

Le rôle des parents est ici essentiel. Ce rôle reconnu par Activ'Royans est quelquefois à consolider, voire à restaurer.

¹ *cf. Reynald Brizais - forum pédagogique 2000 "Du droit d'être parent à l'art d'être parent"

L'action socioculturelle en direction des adolescents vise :

- à aider le jeune à s'autonomiser,
- à acquérir des savoirs, des savoir-faire, des "savoir-être",
- à l'aider et l'accompagner dans ses choix,
- à faciliter son intégration dans le monde des adultes,
- à l'aider à prendre des responsabilités.

Dans ce cadre, les relations aux parents ne sont pas un choix qu'on fait ou qu'on ne fait pas, elles sont nécessaires.

Il s'agit de construire une chaîne éducative où chaque acteur (les parents, le jeune, l'animateur) joue un rôle spécifique mais complémentaire de celui des autres. L'identification claire du rôle de chacun, la reconnaissance mutuelle et la non superposition des rôles garantissent un fonctionnement cohérent de la chaîne éducative.

ACTIV'ROYANS s'engage

Pour réaliser ses objectifs, l'animation socioculturelle se doit de :

- rendre lisible pour les parents et les jeunes sa démarche, ses modes d'intervention, ses intentions par une information systématique sur le projet éducatif et les modalités de fonctionnement,
- organiser des temps de rencontre collectifs avec les parents pour échanger sur leurs souhaits, leurs attentes (commissions ou groupes de travail thématiques),
- informer, voire former les parents sur les besoins liés à l'âge de leurs enfants,
- valoriser les réalisations des jeunes auprès de leurs parents en les invitant, les informant sur les projets conduits par les jeunes.

3 La notion d'offre d'animation

L'offre d'animation se définit par des propositions d'activités dont l'ensemble crée un environnement éducatif et culturel. Ces propositions résultent des prévisions de l'animateur comme réponse aux besoins fondamentaux des jeunes. Elle vise à répondre à des besoins qui ne sont pas nécessairement perçus ou énoncés par le jeune lui-même (éducation, socialisation, découverte...).

L'offre d'animation doit nécessairement prendre en compte et compléter les demandes et aspirations des jeunes. Les deux formes d'intervention (offre / accompagnement) ne sont pas opposées, elles sont plutôt à articuler de façon cohérente. Si parfois l'offre s'adapte ou rencontre spontanément les attentes des jeunes, il est souvent nécessaire de penser des stratégies pour rendre attractives ou lisibles les propositions des professionnels.

À Activ'Royans, cette offre est faite

- d'activités que l'animateur propose aux jeunes,
- de cadres structurés pour l'organisation de projets ou simplement cadre de rencontre entre jeunes (exemple : bourses aux projets ou clubs de jeunes),
- de l'accueil en informel : en effet, les activités d'accueil ne sont pas un mal nécessaire. Elles sont un élément constitutif de l'offre (des espaces, des modes de relations, des types d'activités).

Les apprentissages essentiels s'y déroulent (règles collectives, apprentissage pour vivre ensemble, émergence et organisation de projets, etc.).

En cela, l'accueil suppose d'être pensé dans ses objectifs et ses modalités de fonctionnement.

Intérêt de l'offre

L'offre d'activités intéresse à des degrés divers les jeunes, l'animateur, l'institution, l'environnement.

a) pour les jeunes

- elle permet de découvrir de nouvelles activités ou de nouveaux environnements,
- elle permet une inscription sur des modalités banalisées ("je suis identique aux autres"),
- elle participe à augmenter les connaissances, à ouvrir l'esprit, donc à vaincre la peur et l'ignorance,
- elle invite à rencontrer d'autres jeunes, à élargir son groupe d'appartenance et à en connaître de nouveaux,
- elle oblige à faire des choix, apprend à s'engager.

b) pour l'animateur, elle permet

- de faire partager des passions et de faire découvrir des valeurs émancipatrices de solidarité et de citoyenneté,
- de rendre lisibles les missions et les métiers,
- d'anticiper, de prévoir.

c) pour Activ'Royans

- d'afficher l'ensemble de ses propositions, d'offrir des choix aux habitants et de favoriser l'accès aux activités,
- de définir des règles communes d'accès (recherche d'une plus grande justice ou égalité quant à l'accès),
- d'affirmer la singularité de sa fonction dans l'environnement,
- d'affirmer son identité dans le rapport à ses partenaires et ainsi favoriser une meilleure complémentarité des actions offertes par les différents acteurs, locaux.

d) pour l'environnement, elle permet

- de valoriser le rôle des équipements au sein du territoire et ce faisant, le territoire lui-même,
- de rendre visible la politique de l'association mais aussi la politique publique dans le champ de l'animation socioculturelle,
- aux parents d'opérer des choix avec leurs enfants.

Les limites de l'offre sont de deux ordres

a) le public et son environnement

- des freins culturels
L'accès aux loisirs pour les jeunes n'est pas toujours considéré comme une priorité.
- des freins financiers
L'accès à une diversité d'activités peut s'avérer onéreux pour un certain nombre de familles.
- un déficit d'image
La réputation des équipements jeunes joue fréquemment un effet repoussoir sur des jeunes non inscrits dans des réseaux constitués.

b) des écueils pour l'animation

L'offre d'activités risque d'accroître :

- les comportements de consommation chez les jeunes,
- l'affichage de catalogues d'activités sans lien avec un contenu éducatif,
- la marginalisation des jeunes issus des familles les plus démunies.

ACTIV'ROYANS s'engage

- à renforcer les coopérations entre les différents acteurs qui interviennent auprès de la jeunesse pour élargir les possibilités de choix,
- à améliorer la qualité, et la diversité des propositions pour les jeunes,
- à amplifier la communication de l'ensemble de l'offre en direction des jeunes,
- à veiller particulièrement à la qualité des personnels d'encadrements (formation, spécialisation, etc.),
- à accroître les moyens pour favoriser la diversité des activités tout en veillant à conserver l'accessibilité pour les jeunes les plus démunis,
- à développer les possibilités de participation et de coopération des jeunes dans la réalisation des actions, qui leur sont propres ou non, afin de favoriser la prise et le sens des responsabilités.

4 La notion d'accompagnement de projet

A propos de la participation :

Les jeunes sont souvent entrepreneurs, novateurs, créateurs dans des domaines aussi variés que le sport, la culture, les loisirs, l'environnement, la solidarité, etc. Une réalité différente de l'image véhiculée parfois dans les médias. Pour concrétiser leurs idées et réaliser leurs projets, les jeunes peuvent aussi avoir besoin d'un coup de pouce de la part des adultes : les institutions du territoire dans lequel ils vivent, les travailleurs sociaux, les parents... En effet, il faut pour s'engager avoir déjà une bonne estime de soi, se sentir valorisé et soutenu.

La collectivité a tout intérêt à soutenir les projets des jeunes, car les avantages liés à la participation sont indéniables. On peut regrouper ces bénéfices en deux catégories :

1. Ceux en rapport immédiat avec le ou les jeunes.

2. Ceux en lien avec l'environnement direct.

1. Participer à un projet, c'est tout d'abord vivre une aventure collective unique. Cela permet d'intégrer différents types d'apprentissages qui seront utiles dans la vie future. Ainsi, le processus lié à la création du projet est souvent plus important que sa finalité même.

Le plaisir est à la base de tous les projets élaborés par des jeunes. Mais la participation a aussi des aspects exigeants et formateurs. Elle nécessite tout d'abord la présence d'un groupe qui a réussi à mettre ensemble des compétences diverses. L'alchimie au sein du groupe s'opère en faisant, notamment, l'apprentissage de la négociation. Car participer à un projet collectif implique inévitablement de sortir de son cadre de référence et se confronter avec d'autres réalités. De telles pratiques favorisent donc l'apprentissage de la citoyenneté.

Participer, c'est aussi vouloir convaincre, prendre des risques, connaître parfois l'échec. Des expériences de vie qui peuvent servir plus tard, par exemple dans le domaine professionnel.

2. Les projets proposés améliorent le cadre de vie dans lequel évolue le jeune. Ils contribuent en ce sens au bien commun et ont un effet positif sur l'environnement direct. Ils permettent de tisser des liens intergénérationnels et/ou interculturels.

En participant à des projets, les jeunes deviennent des partenaires insérés dans le tissu social.

A propos de l'accompagnement :

Prendre le temps d'écouter les jeunes, être disponible et ouvert est déjà un premier pas important dans la valorisation de leurs projets. Une façon de faire «avec» les jeunes en les rendant acteurs de leur propre développement. Le soutien aux projets des jeunes n'est que le premier pas d'une politique plus globale pour la jeunesse qui place le pouvoir d'agir des jeunes au coeur du processus.

Il est important de relever que pour tout projet la première aide est liée à la création d'une relation de confiance (qui passe le plus fréquemment par une écoute attentive et active). Si l'enthousiasme des jeunes est porteur de créativité et d'énergie, le soutien d'adultes contribue souvent à la réalisation du projet. L'alliance des compétences de chacun peut rendre les choses possibles.

A propos de l'écoute des jeunes :

L'écoute, difficilement quantifiable, est un état d'esprit essentiel à l'échange. C'est la porte d'entrée à diverses aides regroupées dans les quatre autres catégories ci-dessous. Par ailleurs, un territoire qui est à l'écoute de ses jeunes se construit une image positive auprès de cette catégorie de population.

En échange, les jeunes, qui se sentent écoutés (et donc valorisés), seront plus réceptifs aux conseils et prêts à adapter leur projet en conséquence, si besoin est.

Créer des occasions de rencontres entre les jeunes et les élus : invitation des jeunes à certaines séances, présence des politiques lors de manifestations organisées par des jeunes, réception des nouveaux citoyens, rencontre informelle (par exemple dans un lieu public).

OBJECTIFS

Favoriser l'apprentissage au montage de projets chez les plus jeunes pour développer des attitudes et des habiletés essentielles à l'exercice de la citoyenneté, développer l'esprit de coopération, susciter **l'envie de créer et développer des savoirs agir essentiels à leur réussite personnelle et à leur future vie professionnelle** (transférables), **renforcer l'identité personnelle et collective, développer l'autonomie et la capacité de faire des choix.**

L'utilisation de la pédagogie du projet semble un moyen privilégié pour favoriser, chez les jeunes, la construction d'intentions pour devenir plus compétents, car elle leur permet d'exprimer leurs goûts et intérêts / de donner du sens à leurs activités scolaires / de mieux voir les possibilités de transposition et d'adaptation / de valoriser certains contenus.

DÉMARCHE

La méthodologie d'accompagnement va faire éclore le projet dormant: dès le premier entretien, le groupe se retrouve en possession d'une première trame de l'action qu'il envisage.

La première entrevue doit permettre au groupe d'exprimer l'idée qu'il se fait de son projet: pourquoi ce projet et pas un autre? Identifier ses motivations. C'est lors d'une deuxième entrevue, fixée en fonction de ses impératifs, de ses attentes, que nous établissons avec le groupe un premier calendrier de rencontres qui lui laisse le temps de réajuster sa demande et de s'organiser.

L'aide au projet dispensée par Activ'Royans répond à d'autres exigences que la seule "formation" des porteurs de projet, car chaque porteur de projet doit être accompagné dans un cheminement singulier. La démarche de projet est complexe plutôt que linéaire: elle ne se résume pas à une succession logique d'étapes connues par avance et dont il suffirait de respecter l'enchaînement chronologique.

La construction / fabrication du projet et sa logique nécessitent d'être décomposées en sous projets ou en étapes, afin d'obtenir des sous-ensembles dont la complexité est plus facilement maîtrisable pour le jeune.

En fonction de l'initiative à organiser et des contraintes des porteurs, nous aménageons le découpage du projet en étapes gérables pour le jeune: démarche essentielle à la conduite de son projet et donc à son aboutissement et à sa réussite.

Voici les différents ateliers et démarches que nous pouvons mettre en œuvre :

LA DÉMARCHE DE PROJETS

- Définition des étapes de la démarche de projets
- La notion de projet participatif, approche dynamique
- Problématique et identification du contexte
- Exploration de l'environnement du projet
- Analyse des données sociales en vue du montage d'un projet

INTERVENTIONS SOCIALES, DÉMARCHE PROJET ET COOPÉRATION

- Intervention sociale locale et mobilisation des réseaux
- Analyse des ressources locales dans un environnement donné
- Consolidation des partenaires et des modes d'intervention auprès des publics en difficulté

DU DIAGNOSTIC AU PROJET

- Évaluation dynamique des besoins des populations
- Connaissance du territoire d'intervention: problématiques, constats, atouts, faiblesses
- Élaboration des pistes d'actions à partir des données du diagnostic
- Montage de projet (un projet, des actions)

LES OUTILS MÉTHODOLOGIQUES DE CONDUITE ET DE SUIVI DES PROJETS

- Outils d'aide à la définition de projet: arbre à projet, brain storming, outils d'animation issus du théâtre forum...
- Outils de pilotage de projet: tableau de bord, plan d'action, rétro-planning (règles de bases)

MESURER L'UTILITÉ SOCIALE D'UNE ACTION, D'UN PROJET

- Analyse des données: actions engagées, publics ciblés
- Analyse des données sociales relatives aux publics concernés
- Évaluation qualitative: actions menées, finalités, résultats

PILOTER UN PROJET

- L'équipe de projet
- La dynamique de groupe appliquée à l'équipe de projet

MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN TRAVAIL SOCIAL

- Construction de la problématique et des hypothèses
- Délimitation d'un champ d'exploration
- Observations quantitatives et qualitatives
- Les données sociales comme support à la décision, au montage de projet
- Élaboration des pistes d'action à partir des données du diagnostic

ACCOMPAGNER LES ÉQUIPES AU MONTAGE DE PROJETS DES JEUNES

- La démarche d'accompagnement
- L'accompagnement théorique et méthodologique du projet
- L'accompagnement en pratique dans le parcours d'un projet: études de cas et témoignages
- Le développement de partenariat sur son territoire d'intervention
- Les postures éducatives: le coach ou facilitateur, la posture du passeur...
- Les outils du pilotage et du co-pilotage: fiches de suivi de la structuration du projet à son évaluation
- Exploitation pédagogique: indicateurs et évaluations des apprentissages

ATELIERS PARTICIPATIFS

- Clarification des enjeux et outils de la démarche de projets d'actions collectives pour l'ensemble des acteurs
- Acquisition d'une identité commune de travail sur les principaux enjeux
- Appropriation des outils méthodologiques de la conduite de projet collectif et participatif
- Réflexion sur les rôles et places des différents professionnels dans ce processus participatif et partenarial
- Conception ou validation d'un projet en groupe
- Discussion sur les atouts et contraintes des options ou axes prioritaires à développer

LES POSTURES DE L'ANIMATEUR :

L'organisateur : L'animateur s'appuie sur son diagnostic ou sur sa fonction d'écoute / veille pour être organisateur d'une activité. Les jeunes peuvent participer à l'élaboration, mais c'est l'animateur qui porte ensuite la mise en œuvre et le suivi.

L'animateur : L'animateur anime une activité, mais cette fois, le fait avec les jeunes

Le médiateur : L'animateur favorise le lien entre des groupes de jeunes et des décideurs (élus, parents...). Il favorise le lien, permet la rencontre et propose éventuellement des médiations en cas de conflits. Il se sert de la structure comme d'un espace intermédiaire pédagogique.

Le passeur : L'animateur accompagne un groupe qui a un projet. Il est ressource pour le groupe et facilite la réalisation du projet ou de l'action. L'objet de cette dernière ne rejoint pas les objectifs de l'association.

L'intermédiaire : ou posture « impossible ». Posture où l'on demande à l'animateur de résoudre des problèmes pour les personnes, ou de maintenir la paix sociale et où les publics revendiquent auprès de lui des solutions.

L'animateur, va le plus souvent, investir les cinq postures. En fonction de l'histoire, du contexte, de l'environnement et des spécificités du territoire, les « dosages » vont varier. Tenir une seule de ces postures mettrait certainement l'animateur en déséquilibre, donc en danger.

LES OUTILS :

Soutien administratif et promotionnel

Il s'agit d'une aide au démarrage qui permet de mettre en forme le projet, puis de le faire connaître. Mise à disposition occasionnelle d'un poste de travail : ordinateur, téléphone, photocopieuse (gratuitement ou contre une rétribution symbolique).

Promouvoir le projet au sein des intercommunalités : publicité dans les journaux communaux, sur les sites internet, par le biais d'un soutien personnel d'élus...

Mise à disposition d'infrastructures

Dans leur fonctionnement, les communes ont à disposition de nombreuses infrastructures qui peuvent être utilisées comme ressources par les jeunes pour la réalisation de leur projet.

Prêt de locaux communaux : salles polyvalentes, de rencontres, de répétitions, de stockage, terrains et salles de sports...

Prêt de matériel : bancs, tables, poubelles, outillage...

Soutien financier

Ce soutien peut prendre deux formes : des prestations de services ou en espèces. Ce premier type de soutien est souvent essentiel au démarrage d'un projet.

Prestations de services : téléphone, affranchissement, photocopies, exemption d'émoluments et d'impôts divers, électricité, services de voirie, mise à disposition occasionnelle d'employés communaux (pour bûcheronnage, maçonnerie, conduite d'un véhicule...).

Subventions communales et / ou intercommunales ponctuelles ou régulières à des projets.

Personnes relais et réseaux relationnels

Cet aspect nécessite une volonté de développer une politique de la jeunesse sur son territoire. Il est souhaitable de mettre en place une réflexion à ce sujet.

Interlocuteur privilégié pour les jeunes : un conseiller municipal, intercommunal ou une personne de l'administration qui suit et encourage les jeunes dans la réalisation de leur projet. Il peut les accompagner dans des démarches complexes (incluant différents services communaux ou nécessitant une demande d'autorisations aux institutions du territoire). Les jeunes bénéficient ainsi des connaissances du réseau administratif.

5 L'action socioculturelle pour les adultes : jeunes majeurs, jeunes adultes

Il s'agit de jeunes âgés de 18 à 25 ans, souvent en lien avec la structure. Ce n'est pas un groupe social spécifique.

Si la crise économique et les effets de la prolongation de la jeunesse rendent complexe l'appréhension de leurs besoins, ils sont néanmoins considérés par les professionnels de l'animation comme des adultes.

Ils ont cependant des attentes et des besoins spécifiques qu'il convient de prendre en compte.

Exposé des motifs

Ces jeunes adultes ne constituent pas un groupe homogène. On peut les distinguer par leur situation socio-économique ou par leurs comportements et leurs attentes.

- Ceux qui sont engagés dans des cursus scolaires ou professionnels attendent d'Activ'Royans un soutien ponctuel (CV, accompagnement vers d'autres services, demandes d'activités culturelles, etc.).
- Ceux qui sont plutôt en groupe, ayant des difficultés d'accès à l'emploi, sollicitent fortement les professionnels sur les questions d'insertion économique. Ils formulent également le besoin d'avoir un local. Leurs comportements sont ambivalents. Ils contestent la légitimité et le fonctionnement des services, mais ils en attendent en même temps des réponses.
- Des jeunes marginalisés, isolés ou dans des réseaux parallèles (économie de la drogue ou du recel). Sans lien avec les structures, on leur attribue une certaine influence sur d'autres groupes de jeunes.
- La grande majorité, dont nous avons peu connaissance des attentes en terme d'animation, parce que socialement insérée, ne formule ni demande ni revendication et pour laquelle une stratégie peut et doit être pensée.

L'animation socioculturelle est un droit

L'accès aux loisirs n'est pas conditionné par la classe d'âge. Il nous paraît souhaitable d'arrêter de définir négativement ces adultes. Ils ne peuvent pas être décrits uniquement comme relevant de l'insertion professionnelle. L'animation socioculturelle se doit de rechercher des actions en leur direction.

Pour ce qui concerne l'accompagnement socioprofessionnel, Activ'Royans ne peut bien entendu pas le faire seule. Elle est en outre à même de "faire le relais à leurs demandes". Le partenariat est un moyen à développer.

ACTIV'ROYANS s'engage

- à promouvoir des actions de sensibilisation sur les débats de société par des forums, groupes de réflexion, journées thématiques,
- à fortifier les prises de responsabilité des jeunes majeurs au travers des institutions, structures, ou d'actions ponctuelles collectives à conduire,
- à accroître les moyens en personnel pour rendre disponibles les animateurs jeunes, disponibilité nécessaire à la mise en réseau, au dialogue,
- à amplifier le partenariat avec d'autres services de l'État, de la CCPR, du département... et les partenaires associatifs, pour trouver les réponses les plus adaptées notamment sur les problèmes de l'emploi, du logement...
- à développer une meilleure connaissance de ce public, de ses besoins (notamment ceux qui ne fréquentent pas les équipements).

2 AXES A DEVELOPPER

6 L'accompagnement de séjour en autonomie

7 L'organisation de chantiers de jeunes

En tant qu'acteur jeunesse, nous souhaitons développer les possibilités pour ce public de s'impliquer dans des chantiers dans le cadre de projets collectifs socio éducatifs : il s'agit de faire faire une activité sur une courte durée par un groupe de jeunes, en contrepartie d'un soutien à un projet collectif ou individuel au bénéfice de ce collectif de jeunes. Le travail à réaliser doit avoir un impact sur le cadre de vie ou le vivre-ensemble. La réalisation d'un chantier est un support socio-éducatif pour les professionnels accompagnant ces jeunes.